

➔ En partenariat avec :



Le **Prix Excellence culture Estrie**, du Conseil de la culture de l'Estrie, en partenariat avec Télé-Québec, est décerné à un(e) artiste, à un(e) écrivain(e), à un(e) artisan(e) ou à un(e) travailleur(-euse) en culture qui a fait preuve d'excellence et qui souhaite continuer à se développer dans la région de l'Estrie. La date limite pour déposer une candidature est **vendredi 15 octobre 2021**.

➔ Objectifs du prix

- Souligner l'excellence artistique ou culturelle des artistes, écrivain(e)s, artisan(e)s et des travailleur(-euse)s en culture de la région.
- Favoriser l'ancrage du ou de la lauréat(e) dans la région et lui donner les moyens de continuer à progresser et à se développer.

➔ Critères d'admissibilité

- Être membre du Conseil de la culture de l'Estrie;
- Avoir au moins 5 ans de pratique professionnelle et/ou de diffusion, comme artiste, écrivain(e), artisan(e), ou travailleur(-euse) en culture;
- Résider en Estrie;
- Présenter une ou plusieurs réalisations exemplaires et ayant fait la preuve de la reconnaissance des pairs au cours des cinq dernières années.

➔ Critères d'évaluation

- Qualité de la démarche artistique ou culturelle;
- Qualité des éléments de développement proposés par l'artiste, l'écrivain(e), l'artisan(e) ou le(la) travailleur(-euse) en culture et la cohérence avec la démarche;
- Implication régionale de l'artiste, de l'écrivain(e), de l'artisan(e) ou du ou de la travailleur(-euse) en culture ou impact de ses actions (passées ou futures) dans la région;
- Maillage avec les ressources (artistiques, culturelles ou autres) de la région.

➔ Présentation à soumettre

* Par courriel uniquement, un document de 3 pages maximum (format lettre - 12 pt simple interligne) :

- Description de la démarche artistique/culturelle
- Courte biographie
- Présentation d'une ou de plusieurs réalisations passées démontrant la recherche d'excellence et la reconnaissance des pairs
- Plan de travail ou de développement (projet des 12 mois à venir)
- Répondre brièvement aux questions suivantes en lien avec les critères d'évaluation :
 - *Quels aspects de la pratique ou de la carrière est en développement (développement stratégique, communication/promotion, ou disciplinaire...)?*
 - *Quels éléments de la démarche ou de travail seront présentés au public estrien? Si oui, de quelle manière, quand et pourquoi?*
 - *Quelles ressources régionales seront utilisés pour réaliser le plan de travail ou de développement (projet des 12 mois à venir)?*
- [Formulaire de candidature](#) dûment rempli en ligne.

➔ Documents d'appui

* Par courriel uniquement; doivent être pertinents et en lien direct avec le projet présenté.

- Une photographie portrait (JPG) de l'artiste, l'écrivain(e), l'artisan(e), ou le(la) travailleur(-euse) en culture, libre de droits, qui sera utilisée par le CCE, à des fins promotionnelles uniquement. Indiquer le crédit photo.
- CV artistique – maximum de 3 p.
- Autres documents d'appui (portfolio, photos, vidéo, lettres d'appui, extrait d'œuvre...),
 - *Images : maximum 10 images JPG de 1Mo chacune;*
 - *Vidéos : maximum 10 min. à soumettre avec liens URL Youtube, Vimeo ou autre;*
 - *Littérature : soumettre un exemplaire de livre ou un texte, maximum 20 pages.*
- Une liste descriptive des documents d'appui (titre, médium, année, dimension, durée);
- Dossier de presse en PDF (maximum 3 p.).

➔ *Envoi des documents*

- ENVOYER le tout à : prix@cultureestrie.org
- L'OBJET de l'envoi par courriel doit être clairement identifié : « Candidature au prix EXE | votre NOM »;
- Les PIÈCES JOINTES : Identifier clairement les documents : « PrixEXE_votreNOM_Detailsdudoc »;
- L'envoi courriel est définitif et il ne sera pas possible d'apporter des corrections ou de changer des documents par la suite.

➔ *À noter*

- Vous pouvez soumettre votre propre candidature ou proposer celle d'une autre personne.
- Les candidatures incomplètes ou reçues après la date limite ne sont pas admissibles.
- Si aucune candidature ne répond aux critères d'évaluation, le prix ne sera pas attribué.
- Les lauréat(e)s du Prix Excellence culture Estrie des 2 dernières années ne sont pas admissibles.
- Les dossiers de candidature sont évalués par un jury de pairs qui sélectionne les finalistes. Le(la) lauréat(e) est choisi(e) parmi les finalistes par un vote des membres du Conseil de la culture.

➔ *Que gagnent les finalistes?*

- Être sélectionné(e)s par un jury de professionnel(le)s et obtenir la reconnaissance des pairs.
- Une large couverture médiatique avant l'événement.
- Une mise en valeur dans le cadre de l'événement de reconnaissance, **L'APÉRO CULTUREL**.

➔ *Que gagne le(la) lauréat(e)?*

- Un montant de 500 \$ lui est remis.
- Des services d'accompagnement (expertise, service-conseil, compagnonnage) pour une valeur de 1500 \$ sont offerts par le Conseil de la culture.
- La Fabrique culturelle, la plateforme culturelle numérique de Télé-Québec, produit et diffuse une capsule vidéo du récipiendaire d'une durée de cinq minutes (valeur de 6500 \$).
- Une large couverture médiatique dans les médias et sur les médias sociaux avant, pendant et après **L'APÉRO CULTUREL**.

➔ *L'Apéro culturel de l'Estrie 2021*

L'APÉRO CULTUREL se tiendra virtuellement à l'automne **en formule 5 à 7**.

Les partenaires de prix

En plus de compter sur Télé-Québec et La Fabrique culturelle, sa plateforme culturelle numérique, comme partenaire du Prix Excellence culture Estrie, le Conseil de la culture compte sur La Corporation de développement de l'entrepreneuriat collectif (CDEC) de Sherbrooke et la Société nationale de l'Estrie (SNE) à titre de co-partenaires du Prix Développement culturel, sur le Cégep de Sherbrooke, partenaire du Prix Relève, et sur le Conseil des arts et des lettres du Québec (CALQ) et Télé-Québec, partenaires du Prix Artiste de l'année en Estrie.

Autres partenaires et commanditaires

À ce jour, le Conseil de la culture reçoit également l'appui du député de Richmond, M. André Bachand, de la députée de Saint-François, Mme Geneviève Hébert, et de la députée de Sherbrooke, Mme Christine Labrie.

Des questions?

Communiquez par courriel avec [Marianne Mondon](mailto:Marianne.Mondon@cultureestrie.org) ou par téléphone au 819 563-2744, poste 224

[Accéder au formulaire de candidature](#)

Avec la participation financière de :

Québec 